

# PARIS-CENTRE

Seizième année. — N° 5.495  
ALONNEMENTS:  
Niveau et limit... 44.00 25.00 13.00  
Autres de nuit... 52.00 28.00 15.00  
Union postale... 52.00 28.00 15.00  
TELEPHONE: 2-17 & 2-18

Régional Quotidien  
Quinze centimes

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

Publicité (annonces et réclames) 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS  
COMPTE CHEQUES POSTAUX: Paris 272-13 — REGISTRE DU COMMERCE: N° 99

MARDI  
11  
MARS 1924

Dimanche prochain  
PAM  
grand roman sentimental

## La Chambre sera-t-elle prorogée

Inutile de dire que la conférence d'hier à l'Élysée et le conseil de cabinet convoqué d'urgence ce matin pour examiner la situation financière, ont défrayé toutes les conversations dans les cercles politiques. Il est curieux de constater que l'on en tirait généralement des déductions d'ordre politique plutôt que d'ordre financier. Ainsi le bruit courait avec persistance au Palais-Bourbon que le conseil de cabinet avait envisagé la prorogation de la Chambre.

## Les finances de la France et le gouvernement

Paris, 10 mars. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

## Après Bourse, la livre a coté 120 francs

Paris, 10 mars. — Voici les cours de la livre et du dollar à 17 h. 30.  
La livre atteint à 17 h. 30, le cours de 120 le dollar, le cours de 28.15.  
Ces cours sont ceux d'après Bourse.

## La spéculation sur le sucre à la Chambre

Paris, 10 mars. — M. Barthe, député de l'Hérault, a déposé une demande d'interpellation sur les mesures que le ministre du commerce compte prendre pour mettre un terme à la spéculation scandaleuse qui, par l'achat des sucres et les raffinerie sur les stocks existants, a fabriqué la dépréciation du franc et au moyen de la vente à prix normal, au grand dommage de la masse des consommateurs et intérêts de la nation.

## La crise belge est finie M. Theunis succède à M. Theunis

Bruxelles, 10 mars. — Ce matin, la gauche libérale et la droite se sont réunies. Les deux groupes ont voté tous deux un ordre du jour de confiance à M. Theunis.

## LES PROJETS DE M. PAPANASTASIOU

Athènes, 10 mars. — M. Papanastasiou, qui a accepté de former le cabinet, a déclaré qu'il demandera à la Constituante de proclamer la déchéance de la dynastie. Il procédera ensuite à un référendum.

## L'AMERIQUE ATEND QU'ON SE METTE D'ACCORD

Londres, 10 mars. — Suivant le correspondant à Washington du Sunday Times, l'Amérique ne voit pas comment elle pourrait prendre part à la restauration de l'Europe sans se ranger aux côtés de l'un ou de l'autre des groupes rivaux.

## UNE NOUVELLE CAUSE DE CONFLIT

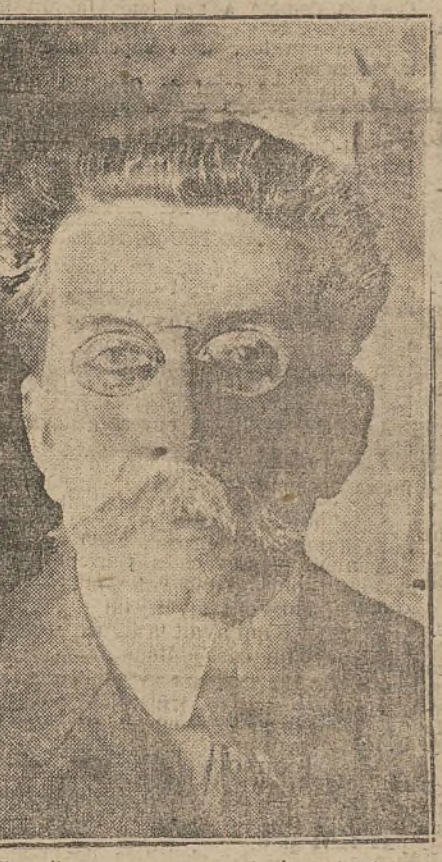
### La Commission sénatoriale repousse la suppression du monopole des allumettes

### Et modifie certains articles du projet de loi fiscale

Paris, 10 mars. — La commission sénatoriale des finances réunie sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, a poursuivi l'examen des rapports de M. Henry Bérenger, sur les projets financiers.

## Les pénalités

Abordant le système combiné de bonification et de pénalité aux contribuables au sujet des délais de paiement de l'impôt la commission a révisé à l'unanimité les articles 410 à 430 du code pénal, relatif aux délinquants, recouvrables, projets financiers soumis à la commission des finances du Sénat, etc.



M. Henri BERENGER

milieu, assises à son nom, devra acquiescer, sur la portion non soldée, une majoration de 6 0/0. Cette majoration sera augmentée de 2 0/0 par période de trois mois ou fraction de trois mois.

En ce qui concerne l'amnistie fiscale prévue par l'article 56, la commission l'a adoptée dans le texte de la Chambre, avec une addition de M. François Marsal, tendant au bénéfice de cette amnistie, non seulement aux déclarations d'impôts, mais encore aux actes portant mutation entre vifs de propriétés, ou de jouissance de biens immobiliers et de fonds de commerce.

## La séance de l'après-midi

Paris, 10 mars. — La commission sénatoriale des finances, réunie sous la présidence de M. Milliès-Lacroix, a siégé cet après-midi pour continuer la discussion des projets sur la régularisation des comptes, la création de nouvelles ressources fiscales, et diverses mesures d'ordre financier.

## Le bordereau de coupons

En ce qui concerne le bordereau de coupons, après une longue délibération au cours de laquelle sont intervenus MM. Bérenger, rapporteur général, François Marsal, Roumer, Clément Renault, Jenouvrier, Chassignol, Touron, Roustan, etc., la commission s'est ralliée, par 15 voix et cinq abstentions, au texte voté par la Chambre.

## L'AMERIQUE ATEND QU'ON SE METTE D'ACCORD

Londres, 10 mars. — Suivant le correspondant à Washington du Sunday Times, l'Amérique ne voit pas comment elle pourrait prendre part à la restauration de l'Europe sans se ranger aux côtés de l'un ou de l'autre des groupes rivaux.

## Le rapide Calais-Vintimille a déraillé

### Quatre voyageurs ont été tués sur le coup Vingt-cinq personnes ont été blessées

Lyon, 10 mars. — Ce matin, vers 6 heures, le rapide n° 17, venant de Calais, qui suivait le train de luxe Calais-Méditerranée, a déraillé près du poste n° 2 de Colonges, à la bifurcation de Lyon-Brotteaux.

## Notre enquête

Lyon, 10 mars. — Les travaux de déblaiement entrepris à la halte des Grandes-Violettes, ont permis de dégager le corps de quatre voyageurs qui ont été tués sur le coup. Trois d'entre eux ont été identifiés. Ce sont M. et Mme Morre, de Cambridge, M. Faible, de Londres. Le quatrième cadavre paraît être celui d'un Français dont on ignore le nom. Vingt-cinq personnes ont été plus ou moins grièvement blessées, dont le chauffeur Pouly, du dépôt de Dijon, dont l'état est grave.

## Les blessés

Paris, 10 mars. — Voici la liste des blessés dans le déraillement, près de Lyon, du rapide Calais-Vintimille:  
Le mécanicien Charles Boquet, 44 ans, du dépôt de Dijon, brûlé aux mains.  
Le chauffeur Pierre Pouly, 25 ans, 12, rue de la Chapelle, à Dijon.  
Le lieutenant de génie Léon Candron, 20 ans, de Farmée du Levant.  
M. et Mme Thomas F. Bennet, de Goodwins-Walmer (Angleterre).  
Mme la générale Hazleton, de Londres, qui devra subir l'amputation des jambes.  
Mme et Mlle Mac Cormack de Los Angeles.  
Le docteur Thomson, 64 ans, demeurant Winapane Street, à Londres.  
Mlle Vyle, 40 ans, femme de chambre à Londres.  
Le capitaine B.-R. Jackson, 31 ans, à Londres.  
M. Francis Hillesley, Home Friedreat, à Leicester.  
Mme de Salbe, qui est en traitement à la clinique du docteur Bernard.  
Deux jeunes filles anglaises inconnues, également, en traitement à la même clinique.

## Comment s'est produit l'accident

Lyon, 10 mars. — Le parquet de Lyon, composé de M. Mazeaux, procureur de la République, et de M. Jourdain, juge d'instruction, qu'accompagnait le docteur Lecard, directeur du laboratoire de la police, s'est rendu dans la matinée à la halte des Violettes, entre Colonges-Fontaines et Couzon-au-Mont-d'Or, où le rapide n° 17 dérailla la nuit dernière, vers 4 heures.

Ils ont interrogé le mécanicien Charles-Louis Boquet, du dépôt de Dijon, âgé de 44 ans, qui, depuis 16 ans, pilote des locomotives sur le réseau P.-L.-M.

Bien que blessé lui-même par suite de brûlures aux mains, M. Boquet, un homme robuste, au visage énergique, qu'encaadre une barbe blonde grisonnante, a fait avec calme et netteté les déclarations suivantes:  
« J'étais parti de Paris avec une demi-heure de retard, j'avais la consigne de faire le train 19 et non le 17. Le 19 est le bis du 17 qui, primitivement, je devais conduire. J'étais immédiatement parti en ordre de marche qui me mettait à Lyon-Perrache vers 4 heures. J'étais tellement convaincu que j'allais à Perrache, que j'ai fait au chef de la réflexion que « j'ai jamais mieux cela », car, en passant par les Brotteaux, je

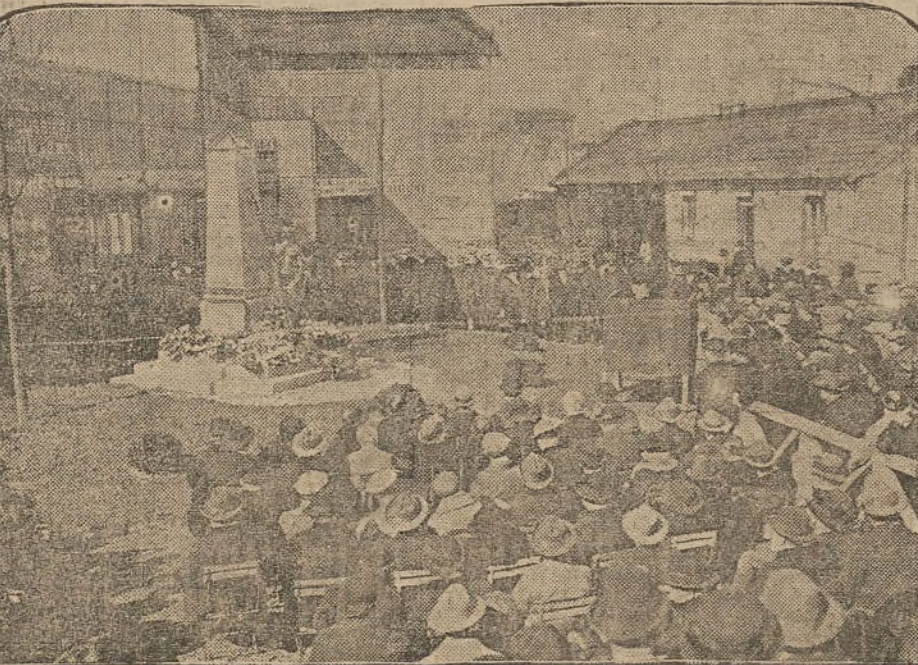


Photo. Rol Cl. Paris-Centre  
A LA MEMOIRE DES COUREURS CYCLISTES MORTS POUR LA PATRIE  
L'inauguration du monument au Vélodrome Buffalo, pendant le discours de M. Henry Paté.

## UN SUCCÈS ESPAGNOL

### Les Riffains sont repoussés et laissent 300 morts et de nombreux blessés sur le champ de bataille

Madrid, 10 mars. — Au cours d'un combat qui a eu lieu hier près de Tizi-Azu, les forces espagnoles ont repoussé les rebelles riffsains et les ont chassés à la batonnette de leurs positions retranchées. Les rebelles ont perdu 300 hommes et ont eu de nombreux blessés.

## UN DOUBLE MEURTRE A MARSEILLE

### C'était la réponse du fusil au revolver

Marseille, 10 mars. — Des questions d'intérêt moral et de fréquentes querelles entre Jean Beretta, 35 ans, et son épouse Alexandre Fogliano, 33 ans, et sa femme, née Maria Beppino, tous deux liquoristes Traverse de la Villette.

## LE MYSTERE ENTOURE LA MORT DE LA JEUNE MERE ET DE SA FILLETTE

Paris, 10 mars. — Sur les bords du gîte d'Aspe, des paysans ont trouvé le cadavre d'une jeune femme et de sa fillette, âgée de 3 ans environ.

## Le peloton de tête du cross-country militaire de Saint-Cloud dans un passage sous bois

Photo. Rol Cl. Paris-Centre  
Le peloton de tête du cross-country militaire de Saint-Cloud dans un passage sous bois

## Les apaches de Lorient jouent du couteau et font deux victimes

Lorient, 10 mars. — Le deuxième dimanche du carnaval à Lorient a été marqué par une bagarre sanglante qui s'est déroulée vers minuit rue des Colonges.

## ELLE NE L'A PAS REVU DEPUIS CETTE MATINEE QU'IL LUI A DIT ATTEND DANS LA PETITE GARE DE CORNOUAILLE OÙ ELLE EST PARTIE POUR SUIVRE SA DESTINEE.

## PAM paraîtra dans « Paris-Centre » à partir de dimanche prochain.

## Touchante affecton d'un adjoint pour son maire

Périgueux, 10 mars. — A son retour de Périgueux, où il était allé pour la foire, M. de Rémouviolle, 61 ans, maire de Change, est mort subitement.

## CEUX QUI DEPEUPLENT LA FRANCE

Paris, 10 mars. — Sur mandat du parquet de Versailles, M. Foulon, commissaire à la première brigade mobile, a inculpé pour manœuvres criminelles, six personnes demeurant à Saint-Germain-Laye, les femmes Charlotte Raoux, née Damalis, 28 ans, ménagère à Saint-Germain, Marie Duval, 22 ans, employée de commerce, demeurant avec la première, Anna Damalis, née Raoux, 30 ans, ménagère, 87, rue de Poissy, Adrienne Yachet, femme Dubarry, 36 ans, Marcel Leducq, poseur à la Compagnie des chemins de fer de Lyon, et Pierre Raoux, 32 ans, charbonnier.

## UNE CONDAMNATION A MORT PAR CONTUMACE

Saint-Etienne, 10 mars. — La cour d'assises de la Loire a condamné à mort le contumace François Cornu, 28 ans, qui, après avoir assassiné Mme Duperray, fermière à Saint-Symphorien-de-Lay, avait disparu depuis le 21 janvier 1923, et n'avait pas été retrouvé.

## AMEZ-VOUS QUELQU'UN ? NON... PAS MAINTENANT. MAIS J'AI AIME AUTREFOIS ET JE NE POURRAI JAMAIS OUBLIER...

PAM paraîtra dans « Paris-Centre » à partir de dimanche prochain.

## Le prochain Grand Concours DE PARIS-CENTRE est doté de nombreux prix magnifiques

Photo. Rol Cl. Paris-Centre  
Vainqueur du Championnat de cross-country militaire  
L'AUGMENTATION DES TARIFS DE CHEMIN DE FER  
Paris, 10 mars. — Les nouveaux tarifs de chemins de fer sont entrés en application aujourd'hui.

P A M , P A M , P A M

REVUE DE LA PRESSE

Dernière Heure

La Presse française

LE DERNIER ARTICLE DU GENERAL MAITROT

Quelques jours avant sa mort, le général Maitrot écrivait pour L'Echo un article qui dénonçait qu'après deux causes principes de la dépopulation de la France, était notre régime successoral.

AU SYNDICAT DES BLÉS
Le Ministre du Commerce ratifie les conclusions du Comité de législation commerciale

Un contrôleur des postes a détourné 700.000 francs

Beauvais, 10 mars. — Devant la cour d'assises de l'Oise, a commencé le procès d'Albert Valès, rédacteur-contrôleur à l'administration des Postes de Beauvais, qui se rendit coupable de détournements s'élevant à près de 700.000 francs, et fut arrêté pour ce fait le 13 août dernier.

Paris, 10 mars. — A la suite de la délibération de l'assemblée générale des membres du Syndicat des blés, seigles, avoines et farines en fleurs, du 21 février dernier, qui a décidé la compensation sur des coups fixés par la chambre syndicale, des engagements en cours, lors de la fermeture de la Bourse de Commerce de Paris, les présidents mandataires ont fait auprès du ministre du Commerce, une visite destinée à lui confirmer, en lui demandant de l'approuver, la décision prise et qu'il avait favorablement accueillie.

Comment le sieur Pire a trahi sa patrie

Paris, 10 mars. — L'audience d'aujourd'hui de l'affaire Pire a été consacrée à l'audition des témoins à charge.

Paris, 10 mars. — A la suite de la délibération de l'assemblée générale des membres du Syndicat des blés, seigles, avoines et farines en fleurs, du 21 février dernier, qui a décidé la compensation sur des coups fixés par la chambre syndicale, des engagements en cours, lors de la fermeture de la Bourse de Commerce de Paris, les présidents mandataires ont fait auprès du ministre du Commerce, une visite destinée à lui confirmer, en lui demandant de l'approuver, la décision prise et qu'il avait favorablement accueillie.

LA LOI DU 20 MARS 1884 ET LES FONCTIONNAIRES SYNDIQUES

Paris, 10 mars. — La perquisition faite par M. Faraliquet, commissaire à la police judiciaire hier matin au siège de la Fédération des fonctionnaires, rue de Poitiers, avait été le prétexte d'une dénonciation au préfet de la Seine, qui avait ouvert une enquête en infraction aux articles 3 et 4 de la loi du 20 mars 1884.

EN VOULANT SAISIR UN FUSIL EN FILLETTE A LA TETE FRACASSEE

Rodez, 10 mars. — Hier, à Castelnaud-de-Mandailles, la fillette, âgée de 10 ans, de l'ouvrier agricole Allié, voulut saisir un fusil de chasse placé sur un étal, mais elle toucha la gâchette et un coup partit. La malheureuse enfant eut la tête fracassée, et succomba.

Le résultat de la foire de Mauriac

Aurillac, 10 mars. — La dernière foire tenue à Mauriac fut une déception pour les cultivateurs d'auvergne. Les prix des animaux, les bestiaux, les bœufs, les vaches, les moutons de 2 à 2,75 et les porcs de 4 à 3,20 le demi-kilo.

DEUX CARRIERES ONT LA TETE BROYEE DANS UN EBOULEMENT

Lyon, 10 mars. — Un éboulement s'est produit dans une carrière de pierres de Lucenay-sur-Anse.

LA FOIRE A GANNAT

Gannat, 10 mars. — On a constaté aujourd'hui à la foire, une hausse générale sur les prix des animaux. Les bœufs gras ont coté 1,90 à 2,35; les moutons de 2 à 2,75 et les porcs de 4 à 3,20 le demi-kilo.

UN MARAUDEUR QUI RECOIT UN SERIEUX AVERTISSEMENT

Bordeaux, 10 mars. — Ce matin, à 3 heures, le marchand de volailles Oscar Henriot, demeurant 173, rue de Bégé, qui avait eu il y a quelques jours son pouletier cambriolé, entendit un bruit suspect dans sa cour.

MARCHÉ DE LYON-VAISE

Pores. — Amenés 1.339; renvois, 0. On cotait: 1° qualité, 6,20; 2° qualité, 6,10; 3° qualité, 6,00. Prix extrêmes, de 5,90 à 6,30.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 10 mars. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 11 mars: Région parisienne: Continuation de la période de beau temps. Gel clair à très nuageux. Vent de Sud-Est, 2 à 3 mètres. Température en très faible hausse. Minimum de température, environ moins 1°.

Pour glorifier Achille Millien 33° sous-cription

Table listing names and amounts for the subscription to glorify Achille Millien. Total: 8.750 50.

L'homme déchiqueté par le train est une victime de l'a'cool

Périgueux, 10 mars. — Revenant ivre dans la soirée du marché de Piégnat, le sieur Baudry est tombé sur la voie du tramway et s'est endormi.

NILLES EST BATTU PAR K. O. AU 9e ROUND PAR L'ANGLAIS PHIL SCOTT

Londres, 10 mars. — A Hoxton Both, le boxeur anglais Phil Scott a battu le boxeur français Marcel Nilles par K. O. au 9e round.

UN INCENDIE FAIT 180.000 francs DE DEGATS

Paris, 10 mars. — Un incendie s'est déclaré la nuit dernière dans une chambre située au quatrième étage du n° 27 de la rue Raiffet.

LE TRAVAIL REPREND CHEZ CITROEN

Paris, 10 mars. — Au cours de la réunion tenue cet après-midi à la maison des syndicats, rue Grange-aux-Belles, les délégués des usines Citroën ont décidé la reprise du travail.

UN BRUIT GOURUT

Il coust le court, mesdames... Mais ce n'était pas le turet, ce n'était qu'un bruit qui courait, hier matin, de la démission de M. Poincaré.

LA POLITIQUE DE M. POINCARÉ ET LES FRACTIONS DE M. MACDONALD

De la Deutsche Zeitung: Notre parti doit se rendre compte que la politique de M. Poincaré tend à imposer les intérêts français aux intérêts de la nation allemande.

TOUR EIFFEL

Les poètes aimés des musiciens à Beaulieu-lez-Tour. Programme: Nuptes sur Beaulieu, par M. Georges Delamaré; recueillement de Gustave Dorel; les Bloux de Dorel de Sérice, par Mme Louise Sauval; cantata, Le châtiment, par Mlle Jacqueline Chantoin.

LE BOUTIER BOURN COURIER écrit: Un caricaturiste original a voulu exprimer, à sa façon, l'émouline, non plus seulement européen, mais mondial, et seulement d'une façon à la fois juste et saisissante, les rapports qui existent entre les différents Etats créanciers et débiteurs.

EGOLE SUPERBURE DES P. T. T.

20 heures: cours d'anglais, cours de lecture au son, cours de littérature anglaise. Concert donné avec le concours de Mlle Suzanne Rouyer, du Conservatoire; Gilberte Valents, violoniste, soloiste de l'orchestre de Paris; Guss, cantatrice, Yvonne Aguttes, cantatrice de Châteauneuf, Yvonne Aguttes, cantatrice.

LES CONCERTS DE T. S. F.

12 h. 30, cours des valeurs du Havre, Liverpool et Londres; communiqué des titres; cours des cotés; informations de la marine; prévisions météorologiques; cours de la Bourse de Paris.

12 h. 45, radio-concert par l'orchestre symphonique de la Ville de Paris.

13 h. 45, cours des changes et des valeurs.

14 h. 45, cours des changes et des valeurs.

15 h. 45, cours des changes et des valeurs.

16 h. 45, cours des changes et des valeurs.

17 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

18 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

19 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

20 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

21 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

22 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

23 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

24 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

point. Ce n'est pas dans cette position que la France doit être représentée.

Le Club Nautique fut vainqueur sur la forme habituelle. Quoique battant leur adversaire, les locaux ne peuvent être félicités aujourd'hui, car ils manquent d'expérience, d'adresse, de coup d'œil. Dominant le bout en bout son adversaire, le C. N. V. termina la première mi-temps avec un score de 3 points en sa faveur.

Cette catégorie ne semble pas, avouons-le, avoir produit une très grande impression sur l'esprit des Américains. Dans leur état d'autonomie, les Etats-Unis, tout bardi d'or, se sentent aujourd'hui assez sûrs d'eux-mêmes pour négliger nos misères et abandonner l'Europe à son mauvais destin.

LA ROUVERTURE DE LA SAISON AU CREUSOT-VELO-CLUB CREUSOTIN

La réunion d'ouverture de la saison cycliste au vélodrome de Montparnasse est fixée au dimanche 27 avril. Elle comprendra comme programme:

1° Course de vitesse, 1.000 mètres; prix, 150 100 et 50 francs 20 fr. et 10 francs aux balais des deux finisseurs.

2° Course à l'américaine de 60 kilomètres; prix, 400 300, 200, 150, 100 et 60 francs.

3° Course individuelle de 10 kilomètres; prix, 30 25, 20, 15 et 10 francs.

CLUB ATHLETIQUE PITHIVERIEN CONTRE ETTOILE DES DEUX LACS

Magnifique partie, dimanche, au stade de la Gare, où se disputait la coupe nationale de football. Les deux équipes se sont livrées à une formidable lutte.

LES CONCERTS DE T. S. F.

12 h. 30, cours des valeurs du Havre, Liverpool et Londres; communiqué des titres; cours des cotés; informations de la marine; prévisions météorologiques; cours de la Bourse de Paris.

12 h. 45, radio-concert par l'orchestre symphonique de la Ville de Paris.

13 h. 45, cours des changes et des valeurs.

14 h. 45, cours des changes et des valeurs.

15 h. 45, cours des changes et des valeurs.

16 h. 45, cours des changes et des valeurs.

17 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

18 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

19 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

20 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

21 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

22 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

23 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

24 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

CLUB NAUTIQUE DE VICHY (1) BAT ASSOCIATION S.O.T.I.V.E. CLERMONTOISE (1) PAR 3 POINTS (1 ESSAI A 0)

Le Club Nautique fut vainqueur sur la forme habituelle. Quoique battant leur adversaire, les locaux ne peuvent être félicités aujourd'hui, car ils manquent d'expérience, d'adresse, de coup d'œil. Dominant le bout en bout son adversaire, le C. N. V. termina la première mi-temps avec un score de 3 points en sa faveur.

Cette catégorie ne semble pas, avouons-le, avoir produit une très grande impression sur l'esprit des Américains. Dans leur état d'autonomie, les Etats-Unis, tout bardi d'or, se sentent aujourd'hui assez sûrs d'eux-mêmes pour négliger nos misères et abandonner l'Europe à son mauvais destin.

LA ROUVERTURE DE LA SAISON AU CREUSOT-VELO-CLUB CREUSOTIN

La réunion d'ouverture de la saison cycliste au vélodrome de Montparnasse est fixée au dimanche 27 avril. Elle comprendra comme programme:

1° Course de vitesse, 1.000 mètres; prix, 150 100 et 50 francs 20 fr. et 10 francs aux balais des deux finisseurs.

2° Course à l'américaine de 60 kilomètres; prix, 400 300, 200, 150, 100 et 60 francs.

3° Course individuelle de 10 kilomètres; prix, 30 25, 20, 15 et 10 francs.

CLUB ATHLETIQUE PITHIVERIEN CONTRE ETTOILE DES DEUX LACS

Magnifique partie, dimanche, au stade de la Gare, où se disputait la coupe nationale de football. Les deux équipes se sont livrées à une formidable lutte.

LES CONCERTS DE T. S. F.

12 h. 30, cours des valeurs du Havre, Liverpool et Londres; communiqué des titres; cours des cotés; informations de la marine; prévisions météorologiques; cours de la Bourse de Paris.

12 h. 45, radio-concert par l'orchestre symphonique de la Ville de Paris.

13 h. 45, cours des changes et des valeurs.

14 h. 45, cours des changes et des valeurs.

15 h. 45, cours des changes et des valeurs.

16 h. 45, cours des changes et des valeurs.

17 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

18 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

19 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

20 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

21 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

22 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

23 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

24 h. 45, résultats des courses; informations parlementaires.

AVENIR SPORTIF DE FOURCHAMBAULT CONTRE ASSOCIATION SPORTIVE CLAMECYOISE

Belle partie disputée dimanche, en présence de nombreux spectateurs et très intéressante à suivre. Les Pithiveriens dominèrent pendant toute la partie, mais après le repos, les visiteurs menacèrent à plusieurs reprises les buts locaux et réussirent à marquer un but malgré la belle défense des arrivés.

LA JOURNEE DE RUGBY DU COMITE DU CENTRE

La journée de rugby que le Comité du Centre organise pour dimanche prochain, 16 mars, à Clermont-Ferrand, s'annonce sous les meilleurs auspices. A 13 heures, sélection de 2° et 3° sécrés contre sélection de 1° et 2° sécrés, et à 15 heures, sélection de 1° sécrés contre champion du Centre.

LES COURSES

LUNDI A ENGHEN

Prix du Médoc. — 1. Macaron, à M. D. Kécklin; 2. Rude, à M. André Dufieux; 3. L'Incomparable, à M. de Bourgoing.

Prix du Lot. — 1. Délectable, à M. Louis Fabre; 2. Clair Avru, à M. Louis Raoux; 3. Mari Copia, à M. Maurice Adèle.

Prix de la Lozère. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix King. — 1. Passe Moi Ça, à Mille Boujot; 2. Beauvallon, à M. P. M. Issartel.

MARDI A ENGHEN

Prix des Dombes. — Ramiro, Emile Thiabau; Income Tax, C. de Houpeville; Puccin, A. B. de Puchès; Jean, Raymond.

Prix de la Gironde. — 1. Vani Vici II, à M. Jean Lespinois; 2. Guapo, à M. W. Barker junior; 3. Aletta, à M. L. Hélopolites.

Prix de la Loire. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix King. — 1. Passe Moi Ça, à Mille Boujot; 2. Beauvallon, à M. P. M. Issartel.

Prix de la Marne. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Seine. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Somme. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de l'Oise. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de l'Aisne. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de l'Yonne. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Nièvre. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Saône-et-Loire. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de l'Indre. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de l'Indre-et-Loire. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Vienne. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Charente. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Gironde. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Dordogne. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Garonne. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

Prix de la Haute-Savoie. — 1. Giboune, à M. O. Homberg; 2. Grand Seigneur, à M. Camille Duboscq; 3. Loyale Agnée, à M. Pierre Thibault.

ALLIER

MOULINS

L'ASSEMBLEE GENERALE DES VETERANS DE L'ALLIER (Suite)

A midi, un banquet a réuni à l'hôtel du Dauphin les vétérans et leurs invités. A 3 heures, une nouvelle cérémonie patriotique s'est déroulée place d'Allier, devant le monument des combattants de 70-71. M. Lachery a prononcé une allocution qui a été terminée par ces mots : « Nous nous souvenons de nos camarades qui sont morts pour la France, nous nous souvenons de nos camarades qui sont morts pour la France, nous nous souvenons de nos camarades qui sont morts pour la France... »

MONTLUCON

EXPOSITION-CONCOURS DU TRAVAIL DE L'INDUSTRIE DU BOIS

Répondant à l'appel paru dans la presse locale, et pris avec empressement d'ouvriers et patrons se sont rendus à la réunion tenue pour la participation de l'industrie du bois au concours du meilleur ouvrier de France.

M. Pallaud, inspecteur du travail, expose très clairement les buts généraux de l'exposition du travail et nous devons en un mot, son organisation, ses conséquences, ses résultats espérés, ses récompenses.

L'organisation locale sera scindée en 7 groupes : 1° groupe : Industrie du bois ; 2° groupe : Industrie du fer ; 3° groupe : Industrie du vêtement ; 4° groupe : Industries diverses ; 5° groupe : Concours des travaux de mutilés ; 6° groupe : Concours des apprentis ; 7° groupe : Exposition rétrospective.

Après ces explications, ouvriers et patrons de l'industrie du bois, ont nommé à l'unanimité leur commission composée de : MM. Depeige, tapissier ; Deschery, charbonnier ; Charbon, ébéniste ; Rossignol, carrossier ; Vignaud, entrepreneur de menuiserie et charpente, (membres patrons) ; Lesage Henri, secrétaire.

La commission ainsi constituée a nommé M. Vignaud, président, et s'est mise immédiatement à l'ouvrage.

Après un vibrant appel de son président aux membres présents pour l'organisation de cette première exposition, ouvriers et patrons ont promis leur concours effectif. Ces derniers, animés de la meilleure volonté, mettront à la disposition de leurs ouvriers, le bois et l'outillage nécessaire pour la confection des chefs d'œuvre qui concourront et exécuteront les ouvriers.

Le succès de l'exposition de l'industrie du bois est d'ores et déjà assuré, et il nous est impossible de dire qu'en outre des diplômes régionaux qui se tiendra à Vichy en septembre prochain, de forts prix en espèces seront accordés aux œuvres primées.

Après cette exposition du premier degré, les épreuves sélectionnées seront envoyées à l'exposition nationale du travail, qui se tiendra à Paris, au mois de novembre 1923. A cette exposition du travail, les lauréats recevront, en outre de prix spéciaux, un diplôme honorifique.

Les demandes d'inscription devront être adressées jusqu'au 15 mai prochain au secrétariat de l'enseignement technique, mairie de Montluçon.

Le comité de l'industrie du bois fait appel à toutes les initiatives privées ou collectives pour donner à l'exposition du travail l'ampleur digne d'une œuvre si utile et si intéressante.

NIEVRE

Une visite à l'Asile de La Charité (Suite)

Par vengeance et par esprit de lucre, une personne peut-elle réussir à faire enfermer un parent pauvrement sain ?

— Dans les romans, oui ; dans la réalité, c'est tout à fait impossible. Il faudrait admettre pour cela une entente entre la personne en question, le médecin ayant délivré le certificat médical d'entrée.

— Est-ce un roman aussi ces guérisons soudaines à la suite d'un choc, d'une émotion intense ?

— Mais oui, c'est encore un roman... Ce ne peut être en l'honneur de quelques secondes d'un affaibli que recouvrer la santé, que son cerveau peut redevenir parfaitement sain.

— Une autre question : N'est-il pas dangereux de confiner en des compartiments étanches des êtres de même sexe ?

— Vous comprenez ce que je sous-entends... Je pourrais vous citer le cas d'un aliéné qui a réussi à s'évader avec deux femmes... Le trio a été arrêté rapidement.

— Il est à remarquer dans cet ordre d'idées, que la question des sens tourmentés davantage les femmes que les hommes. Pas un seul médecin d'asile qui ne reçoive chaque jour des épaves humaines, y a dans nos services trois malades qui croient être ma femme... c'est un des inconvénients du métier entre tant d'autres.

— Vous risquez parfois un véritable danger, n'est-ce pas ?

— C'est exact. Entre autres souvenirs que votre phrase évoque en ma mémoire, il en est un particulièrement typique... Un de nos malades, persuadé que son infirmier était du moment un ange, avait voulu se précipiter sur sa mécanique, avait réussi à se procurer un couteau, il le cacha sous sa blouse et m'attendit... Un autre malade, au contraire de son projet, fut la gentillesse de me p'écraser, et il ne resta plus qu'à faire désarmer l'individu.

— Les malades qui rendent le compte de leur folie rétrograde ?

— Cela arrive... Un malade dérangé par la parole de ses collègues : Ses auditeurs hantent ses idées, et se moquent de lui, mais eux-mêmes, l'instant d'après, déraisonnent à leur tour.

— Les malades peuvent-ils écrire aux différents autorités pour réclamer leur liberté ?

— Mais oui, et ils n'y manquent pas. Ils écrivent à leur maire, au procureur général, au préfet, voire au Président de la République... Nous sommes tenus d'expédier toutes les lettres de nos malades et de n'en pas prendre connaissance si elles sont cachetées.

— La camisole de force est toujours employée ?

— Toujours... mais dans des cas très rares de crises furieuses.

— Et les salles captivées pour empêcher les malades de se briser la tête contre les murs ?

— Il n'en existe point. Avec une infatigable complaisance, le docteur Loyé répond aux questions obscures du profane que je suis. Mais je n'ai eu point fini et l'interroge encore :

— Le placement volontaire est-il possible ?

— La loi de 1838 prévoit le placement d'office ordonné par l'autorité publique, et le placement volontaire fait d'un aliéné par un parent ou un ami, mais la pratique a fréquemment signalé le cas de malades isolés qui, conscients de leurs états, venaient à l'asile solliciter eux-mêmes leur admission et en étaient réduits, à l'admission, à demander la signature d'un inconnu, généralement d'un commerçant voisin, pour satisfaire aux obligations légales et obtenir de se faire soigner.

— Je me souviens d'un pauvre diable qui vint me trouver pour solliciter son placement immédiat. Je refusai la signature de l'admetteur sur son propre désir. Il m'insista pas... Trois minutes plus tard, il se jetait dans la Loire, devant l'asile... Naturellement, il se noya.

— Aussi la loi Strauss prévoit le placement spontané fait par l'intéressé lui-même. Ce placement s'entoure de précautions pour éviter les fraudes on les révoquer rapidement.

— Ce placement spontané joua souvent, à l'égard de morphinomanes, cocaïnomanes que l'on ne peut internier s'ils ne présentent pas de troubles mentaux suraigus.

— On sait le danger auquel ces malades sont exposés, s'ils ne sont pas soignés. Leur placement est donc d'un intérêt public, et il est d'ailleurs dans les délits auxquels les expose la recherche du toxique, faisant autour d'eux un prosélytisme dangereux.

— Par contre, les malades soignés ne sont guérés ; les livres à eux-mêmes au lendemain du sursis, c'est les exposer à des rechutes immédiates ; il importe qu'ils puissent être retenus un temps moralement suffisant pour leur appétence pour des toxiques soit susceptible d'être combattue par eux-mêmes.

— L'Asile Sainte-Anne

« Dans les départements où il n'y a pas de grands centres, la Nièvre est du nombre. Les toxicomanes sont très rares... Par contre, dans les grands centres, ils abondent... C'est ainsi qu'ils forment des services spéciaux à l'hôpital de la Sainte-Anne, à Paris... »

« Cet asile Sainte-Anne est un établissement des dispositions prévues par la loi Strauss et en cas clinique va se transformer en un hôpital central qui se dénommera hôpital psychiatrique avec doublement des divisions des hommes et des femmes, et des services de ces divisions en quatre services de traitement pour les cas aigus... »

« D'autre part, le Conseil général a invité le préfet de la Seine à constituer une commission d'élaborer un projet de règlement départemental déterminant les conditions de fonctionnement du service libre de prophylaxie mentale... »

« Lorsque la loi Strauss sera votée — car il faut espérer qu'elle le sera quelque jour, en ces temps de nos finances — les asiles départementaux auront pour but d'appliquer les services ouverts de Sainte-Anne... Services ouverts ! Quels progrès depuis la « garderie » périmée !... »

FRANÇOIS OSWALD.

QUEL EST-CE WILLIAM LEWIS ?

Diplomate ? peut-être Boche ? il y a des chances Esclave ? c'est certain

Il aurait été en relation avec Mata-Hari la danseuse rouge.

Orléans, 10 mars (de notre correspondant particulier). — L'odyssée de William Lewis, le pseudo diplomate journaliste dont Paris-Centre a relaté l'arrestation, est beaucoup plus extraordinaire encore qu'on ne le croyait. Et d'abord Lewis n'est pas Lewis, mais Wilhelm Ludwig, un nom très allemand, bien que le prisonnier s'obstine à le proclamer américain.

M. Bourgeois, juge d'instruction international, ayant soumis le mystérieux personnage de faire connaître sa véritable identité, le « diplomate » s'exécuta d'assez bonne grâce :

— Vous avez raison, monsieur le juge, dit-il, il est temps de « libérer ma conscience ».

Et Wilhelm Ludwig confessa qu'en 1913, il habitait au n° 23 de l'avenue du Bois de Boulogne, à Paris, un luxueux appartement au rez-de-chaussée, avec sa femme, qui, sous le nom de Joséphine William, prenait des leçons de danse classique avec Isadora Duncan.

Tout de suite, le juge l'interrompt et posa cette question : — Votre femme connaissait, sans doute, Mata-Hari ?

— Certes ! — Ce fut spontanément. Mais, à peine avait-il prononcé ce mot que Ludwig le recifait : — N'écoutez pas « certainement », monsieur le juge, mais « peut-être ».

Après quoi, il poursuivait : — Je n'ai aucune raison de vous cacher la vérité. D'ailleurs, les renseignements que vous allez prendre ne manqueront pas de vous renseigner sur mon séjour en France. A la déclaration de guerre, j'ai quitté Paris avec ma femme, pour me rendre à Bagnoles-de-l'Orne, où je séjournai pendant quelque temps, sous la surveillance de la police.

Comme j'étais en possession d'un passeport américain tout neuf (sic), je pus bientôt circuler librement. Je m'arrêtai en Suisse où j'occupai une villa sur les bords du lac de Wallensee, aux environs de Neuchâtel. Mais je ne pouvais oublier que j'étais publiciste américain. Je suivis donc, en qualité de journaliste, les opérations du 14<sup>e</sup> corps d'armée allemande pour la presse indépendante des Etats-Unis. Mais le consul américain de Berlin me retira, je ne sais encore pourquoi, mon passeport et je fus expulsé d'Allemagne à la fin de 1916. J'avais, je l'ai comblé des idées très larges. Je partais pour la Suisse où j'allais avec une étrange aventure. Blessé dans un accident de chemin de fer, à la suite duquel je devins à moitié sourd, je réclamaux une indemnité que j'obtins. Mais, toujours à cause de mes idées très larges, je devins suspect et l'on m'accusa d'avoir joué la comédie. Je fus condamné par le tribunal de Zurich à un an de prison et au remboursement de l'indemnité de 6.000 francs qui m'avait été allouée. Ayant surpris et commenté, à ma sortie de prison, une conversation diplomatique, je fus expulsé de Suisse. Je pensais trouver un refuge à Strasbourg, mais j'y fus rossé (sic) par les Alsaciens, toujours à cause de mes idées très larges. Je retournai en Allemagne où je fis un court séjour. De là, j'abordai la Belgique. Ce fut ma perte. Ayant lancé à Charleroi — comme j'ai voulu le faire à Orléans — un guide américain, l'on m'arrêta comme un vulgaire espion et l'on me condamna à un an de prison. Renti par mes compatriotes, je retournai en Allemagne, les Suisses et les Belges, je me décidai à revenir à Paris. Je n'y rencontrai pas meilleur accueil. L'on m'arrêta, en effet, à trois reprises, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Mais votre femme, questionna le juge, qu'est-elle devenue dans cette affaire ?

— Ma femme est à Munich. Récemment encore, elle a tenté, vainement, d'obtenir du gouvernement français, l'autorisation de prendre possession de notre rez-de-chaussée de l'avenue du Bois de Boulogne. Hélas ! notre mobilier est sous séquestre et perdu pour nous !

Le magistrat instructeur est convaincu que Ludwig n'a pas dit toute la vérité.

Il semble bien aujourd'hui établi que, non seulement le pseudo diplomate-publiciste n'est pas sujet allemand, mais qu'il a dû jouer, pendant la guerre, de complicité avec sa femme, un rôle que la justice va s'efforcer de préciser.

Ajoutons que Ludwig — un homme de 56 ans, fort élégant et correct — s'indigne à chaque fois que le juge d'instruction — d'origine lorraine — évoque devant lui, les atrocités allemandes :

— Le peuple allemand est un bon peuple, proteste Ludwig. Vous le colonniez, monsieur le juge !

ORLEANS

On reconstruit les églises — L'église de Venecy, arrondissement d'Orléans, détruite, puis reconstruite au lendemain des combats de la région, était dans un état de délabrement tel que l'assistance aux offices présentait, naguère, de réels dangers. La commune de Donny a compris qu'un effort s'imposait. A grands frais, elle refait actuellement le couvreur de toutes parts, répare les murs à l'extérieur et les recrépit.

Dans un élan qui leur fait honneur, les braves gens de Venecy ont souscrit une part importante de la somme qui était nécessaire. Ils restent aujourd'hui à compléter une contribution déjà si méritoire. Les catholiques d'Orléans ont promis leur concours.

CHATEAURENAUD

Jeune veuve. — M. Adrien Bergeron, marchand-ferrail, rue de Berry, avait à son service un jeune d'appoint, le jeune Clément Levernay, 19 ans, dont il se montrait satisfait. Il est moins aujourd'hui, qu'il vient de découvrir que son appoint lui a dérobé 100 francs dans son secrétaire. Le jeune homme a avoué ce vol et manifesté des regrets tardifs.

ERVAUVILLE

Suicide. — Depuis près de 30 mois, Mme Buisson, née Deshayes, 62 ans, ménagère au hameau des Brunetoux, souffrait d'une indigestion de cœur. Son mari en entrant le soir, trouva sa femme étendue sur son lit. La malheureuse s'était asphyxiée à l'aide de deux réchamps.

LES DANGERS DE L'ACIDITE BUCCALE

On dit de neuf personnes sur dix qu'elles ont de l'acidité buccale, ce qui revient à dire que les dents commencent à se carier, et pourtant la plupart ne s'en doutent pas, car l'acidité buccale ne se manifeste au début par aucun symptôme aversif ; elle se traduit par un goût acide, par un mal de gorge, par une haleine fétide, par une irritation de la bouche et d'empêcher la carie dentaire, servez-vous de la Pâte Dentifrice Adam. C'est une préparation tout à fait listinée des dentifrices ordinaires qui nettoie rapidement la bouche, rehausse l'éclat des dents, parfume l'haleine, combat les microbes, et procure à la bouche une délicieuse fraîcheur. Prix 2 fr. Gr. mode 3 fr.

LOIRET

Elle meurt écrasée sous les décombres de son étale effondrée

Orléans, le 9 mars. (de notre correspondant particulier). — Au hameau de Villechat, commune de Ruan, habitait une cultivatrice septuagénnaire, Mme Marie Landas, âgée de 72 ans. La cultivatrice possédait une étale abritant une vache et un âne, et qui menaçait ruine depuis longtemps. Ce matin, Mme Landas donna à manger à ses bêtes, quand le vieux bâtiment s'effondra. Les voisins accoururent, mais ils ne purent porter secours à la pauvre femme qui avait été enseveli sous les décombres. Ils durent faire appel aux pompiers de la commune qui, après une heure de recherches, découvrirent sous une solive et un amas de meublons le corps affreusement mutilé, de Mme Landas. Celle-ci était morte assommée et étouffée.

Accident ou crime ?

Saint-Florent, 10 mars (par téléphone de notre correspondant particulier). — Ce matin, vers 1 h. 45, des employés de la gare découvrirent à Courcouronnes, dans les débris des bâtiments du hall aux marchandises, le cadavre d'un homme couché sur la voie montante vers Bourges, et dont le bras était sectionné à la hauteur de l'épaule.

Ils déposèrent le cadavre à la gare et prièrent aussitôt la gendarmerie. Des premières constatations faites, il ressort que la victime est un nommé Couderc, brigadier de munitions, à la gare de Montluçon. On ne trouva sur lui ni montre ni argent.

Un détail assez troublant frappa la gendarmerie. Le sectionnement du bras avait été fait sans qu'il y eut aucune effusion de sang. Ce détail indique que M. Couderc était déjà mort lorsqu'il fut écrasé par le train montant vers Bourges.

On se perdit en conjectures sur les motifs de cet accident et l'on se demanda même s'il y a lieu d'envisager l'hypothèse d'un crime. M. Couderc devait se trouver dans le train descendant de Bourges, et passant à Saint-Florent vers 23 h. 40, aurait-il été pris d'un malaise et voulant descendre du train, trompé par l'obscurité serait-il descendu à contre-voie et là, aurait-il été frappé de congestion ? Ou bien aurait-il été victime d'une agression, et après avoir été étouffé, jeté sur la voie par ses agresseurs ?

Le parquet avisé aussitôt, a ouvert une enquête.

CHALEITE

Encore un obus. — On vient de retrouver dans le bois de la Gareotte, où il paraît avoir été récemment déposé, un obus de 75, muni de sa fusée. L'autorité militaire va faire enlever le dangereux engin.

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND

Les services coloniaux. — L'œuvre des services coloniaux, rapidement s'annonce, comme nous l'avons dit déjà, sera reprise sur des bases nouvelles par le directeur d'un grand magasin de Paris. Les souscripteurs lésés seront ainsi remboursés intégralement.

THIERS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Il y a quelque temps, une rixe assez grave éclatait à Thiers, entre deux Algériens, l'un, Massouli, fut blessé grièvement d'un coup de couteau. A l'audience, son agresseur, Brahim Belaid, 27 ans, déclare que Massouli lui avait volé un réchaud et c'est pour le lui faire rendre qu'il lui avait administré un sévère correctif. Le tribunal n'admet pas ces raisons et condamne Brahim à 8 jours de prison, 25 francs d'amende et 150 francs de dommages-intérêts.

YONNE

CHAMPIGNELLES

Syndicat d'électrification. — Trente délégués des 23 communes rattachées au syndicat intercommunal de la Paysaye-Jovinienne, se sont réunis à Champignelles, sous la présidence de M. Rigot, conseiller général, et après les explications apportées par M. Cois, ingénieur de génie rural, se sont à l'unanimité prononcés pour le régime de la concession, de préférence à celui de la régie, et ont décidé la mise au concours de la construction et de l'exploitation par le même concessionnaire. Les conditions du concours seront publiées incessamment.

TOUCY

Haras. — La station des haras nationaux de Toucy vient d'être dotée de quatre superbos chevaux de race orientale, à savoir : Toungny, robe rouan ; Cordegen, robe baie ; Koekberg, robe alezan ; Reims, robe aubère.

PAM

CONCOURS STENO-DACTYLOGRAPHIQUE

La Fédération Sténographique du Centre, qui englobe quinze départements parmi lesquels on compte le nôtre, organise à Rouen (Loire), un congrès et des concours qui auront lieu les 5, 6 et 7 juillet prochain.

Avis à nos Clients de Publicité

Nous avons l'honneur de prévenir nos clients de publicité que nous ne pourrions pas assurer la publication pour le lendemain que des annonces qui nous seront remises LA VEILLE AVANT MIDI. Seuls les avis de décès, seront acceptés jusqu'à 8 heures du soir.

PARIS-CENTRE

MOULINS

Le succès de l'exposition de l'industrie du bois est d'ores et déjà assuré, et il nous est impossible de dire qu'en outre des diplômes régionaux qui se tiendra à Vichy en septembre prochain, de forts prix en espèces seront accordés aux œuvres primées.

Après cette exposition du premier degré, les épreuves sélectionnées seront envoyées à l'exposition nationale du travail, qui se tiendra à Paris, au mois de novembre 1923. A cette exposition du travail, les lauréats recevront, en outre de prix spéciaux, un diplôme honorifique.

Les demandes d'inscription devront être adressées jusqu'au 15 mai prochain au secrétariat de l'enseignement technique, mairie de Montluçon.

Le comité de l'industrie du bois fait appel à toutes les initiatives privées ou collectives pour donner à l'exposition du travail l'ampleur digne d'une œuvre si utile et si intéressante.

Accidents du travail. — Georges Bellart, 17 ans, ouvrier aux usines Dupuy, 31, rue d'Uzès, a été atteint par un débris de la main droite de Eugène Claudon, enfourneur à la Placette, 33, rue de la République, contusions aux deux talons au niveau de l'insertion du tendon d'Achille. Ernest Lemaire, 43 ans, ouvrier à la Placette, rue des Martinières, blessure ayant maché l'ongle du majeur gauche ; Emile Thiemeil, 48 ans, ouvrier depuis du P.-O., 70, rue des 8 canaux, petites plaies multiples. Eugène Berthelot, 25 ans, ouvrier compagnon, P.-O., 5, rue Victor-Considérant, blessé à la main gauche, corps étranger profond de la corne. Peut continuer son travail ; Gabriel Tourret, 31 ans, cantonnier, C.P.O., 4, rue de la Conception au gros orléans, guère ; Gabriel Guillon, 39 ans, tourneur, à Saint-Jacques, rue Jean-Jacques-Rousseau, au Daru, commune de Désertines, plaie contuse de la main droite.

Conférence de garnison. — Une conférence de garnison sera faite le mercredi 12 mars, à 20 h. 30, au bureau de la place, rue Lakanal, par le lieutenant colonel Boussois, sur le recrutement de l'armée.

Une deuxième conférence sera faite le samedi 14 mars, à 10 heures, à la caserne Richemont, sur la guerre chimique. Messieurs les Officiers de complément sont invités à assister à ces conférences.

Un non-lieu. — Il y a environ deux mois, nous avons relaté l'arrestation de Lafont, qui en gare de Montluçon et d'Eygurande, menait des garniments et les employés et les mit en joue avec son fusil.

Me Montagne, son défenseur demanda à ce qu'il soit soumis à un examen mental et transféré à Lyon. Le médecin légiste vint de la gare, et le responsable et le visite d'ordre interné à l'asile d'aliénés de Sainte-Catherine. M. le juge d'instruction de Montluçon a rendu une ordonnance de non-lieu.

Trouvailles. — Il a été fait échange de brochettes à la gare, le 7 courant vers 6 heures du soir. La personne qui a fait ce échange est née de M. J. B. Barot, 43 ans, cultivateur au Chancy-Village, commune de Besson. La brochette fut remise à M. J. B. Barot, cultivateur et le conducteur projeté violemment à terre, y resta étendu sans connaissance. Il fut enlevé par M. J. B. Barot.

M. Barot put se relever après un quart d'heure d'inconscience. Le conducteur qui avait poursuivi sa route, traînant derrière lui la voiture en partie démolie, fut arrêté au bourg de Bressolles.

M. Mandou, plus sévèrement touché que M. Barot, se porta sur place, les soins d'un médecin. M. Henri Mandou, mécanicien, rue de Bourges, à Montluçon, est entré en collision avec une voiture conduite par M. J. B. Barot, 43 ans, cultivateur au Chancy-Village, commune de Besson. La voiture fut renversée à l'arrière, le conducteur et le conducteur projeté violemment à terre, y resta étendu sans connaissance. Il fut enlevé par M. Mandou.

M. Barot put se relever après un quart d'heure d'inconscience. Le conducteur qui avait poursuivi sa route, traînant derrière lui la voiture en partie démolie, fut arrêté au bourg de Bressolles.

M. Mandou, plus sévèrement touché que M. Barot, se porta sur place, les soins d'un médecin. M. Henri Mandou, mécanicien, rue de Bourges, à Montluçon, est entré en collision avec une voiture conduite par M. J. B. Barot, 43 ans, cultivateur au Chancy-Village, commune de Besson. La voiture fut renversée à l'arrière, le conducteur et le conducteur projeté violemment à terre, y resta étendu sans connaissance. Il fut enlevé par M. Mandou.

Au conseil supérieur du travail. — Les élections générales pour cette année ont lieu pour le renouvellement des membres du Conseil supérieur du travail.

Un élève de la préfecture des études, M. J. B. Barot, 43 ans, cultivateur au Chancy-Village, commune de Besson. La voiture fut renversée à l'arrière, le conducteur et le conducteur projeté violemment à terre, y resta étendu sans connaissance. Il fut enlevé par M. Mandou.

Accidents du travail. — Charles Chevalat, 42 ans, manoeuvre, rue de Denize, a eu l'index gauche cassé entre deux traverses de bois, incapacité de travail de douze jours.

Peu de chimie. — Un feu de chimie s'est déclaré chez M. J. B. Barot, 43 ans, cultivateur au Chancy-Village, commune de Besson. Le feu a été éteint après un quart d'heure d'efforts.

Le temps. — Hier, temps beau, froid. Le thermomètre indiquait : à 7 heures, 2° ; à midi, 4° ; maxima 9° ; minima - 3° ; baromètre : 763 mm.

Trouvailles. — Il a été trouvé : par Mme Cazal, 22, rue de Lyon, une boucle d'oreille - par M. Bessanais, concierge à la Banque de France, un sac à main.

PARIS-CENTRE

MOULINS

Le succès de l'exposition de l'industrie du bois est d'ores et déjà assuré, et il nous est impossible de dire qu'en outre des diplômes régionaux qui se tiendra à Vichy en septembre prochain, de forts prix en espèces seront accordés aux œuvres primées.

Après cette exposition du premier degré, les épreuves sélectionnées seront envoyées à l'exposition nationale du travail, qui se tiendra à Paris, au mois de novembre 1923. A cette exposition du travail, les lauréats recevront, en outre de prix spéciaux, un diplôme honorifique.

Les demandes d'inscription devront être adressées jusqu'au 15 mai prochain au secrétariat de l'enseignement technique, mairie de Montluçon.

Le comité de l'industrie du bois fait appel à toutes les initiatives privées ou collectives pour donner à l'exposition du travail l'ampleur digne d'une œuvre si utile et si intéressante.

Accidents du travail. — Georges Bellart, 17 ans, ouvrier aux usines Dupuy, 31, rue d'Uzès, a été atteint par un débris de la main droite de Eugène Claudon, enfourneur à la Placette, 33, rue de la République, contusions aux deux talons au niveau de l'insertion du tendon d'Achille. Ernest Lemaire, 43 ans, ouvrier à la Placette, rue des Martinières, blessure ayant maché l'ongle du majeur gauche ; Emile Thiemeil, 48 ans, ouvrier depuis du P.-O., 70, rue des 8 canaux, petites plaies multiples. Eugène Berthelot, 25 ans, ouvrier compagnon, P.-O., 5, rue Victor-Considérant, blessé à la main gauche, corps étranger profond de la corne. Peut continuer son travail ; Gabriel Tourret, 31 ans, cantonnier, C.P.O., 4, rue de la Conception au gros orléans, guère ; Gabriel Guillon, 39 ans, tourneur, à Saint-Jacques, rue Jean-Jacques-Rousseau, au Daru, commune de Désertines, plaie contuse de la main droite.

Conférence de garnison. — Une conférence de garnison sera faite le mercredi 12 mars, à 20 h. 30, au bureau de la place, rue Lakanal, par le lieutenant colonel Boussois, sur le recrutement de l'armée.

Une deuxième conférence sera faite le samedi 14 mars, à 10 heures, à la caserne Richemont, sur la guerre chimique. Messieurs les Officiers de complément sont invités à assister à ces conférences.

Un non-lieu. — Il y a environ deux mois, nous avons relaté l'arrestation de Lafont, qui en gare de Montluçon et d'Eygurande, menait des garniments et les employés et les mit en joue avec son fusil.

Me Montagne, son défenseur demanda à ce qu'il soit soumis à un examen mental et transféré à Lyon. Le médecin légiste vint de la gare, et le responsable et le visite d'ordre interné à l'asile d'aliénés de Sainte-Catherine. M. le juge d'instruction de Montluçon a rendu une ordonnance de non-lieu.

Trouvailles. — Il a été fait échange de brochettes à la gare, le 7 courant vers 6 heures du soir. La personne qui a fait ce échange est née de M. J. B. Barot, 43 ans, cultivateur au Chancy-Village, commune de Besson. La brochette fut remise à M. J. B. Barot, cultivateur et le conducteur projeté violemment à terre, y resta étendu sans connaissance. Il fut enlevé par M. Mandou.

M. Barot put se relever après un quart d'heure d'inconscience. Le conducteur qui avait poursuivi sa route, traînant derrière lui la voiture en partie démolie, fut arrêté au bourg de Bressolles.

M. Mandou, plus sévèrement touché que M. Barot, se porta sur place, les soins d'un médecin. M. Henri Mandou, mécanicien, rue de Bourges, à Montluçon, est entré en collision avec une voiture conduite par M. J. B. Barot, 43 ans, cultivateur au Chancy-Village, commune de Besson. La voiture fut renversée à l'arrière, le conducteur et le conducteur projeté violemment à terre, y resta étendu sans connaissance. Il fut enlevé par M. Mandou.

Au conseil supérieur du travail. — Les élections générales pour cette année ont lieu pour le renouvellement des membres du Conseil supérieur du travail.

&lt;



# SAONE-LOIRE

# CHEER

# Poires & Marchés de la Région

## AUTUN

Assistance aux vieillards et aux femmes en couches. — Les paiements de l'assistance pour les mois de janvier et février, auront lieu au local habituel, sur la présentation de la carte d'identité aux dates ci-après :

1° Le vendredi 14 courant, à partir de 8 heures, pour les primes d'allaitement et les secours de couches.

2° Le lendemain samedi 15, à partir de 7 heures, pour l'assistance aux vieillards.

Les personnes nouvellement admises aux primes d'allaitement et aux secours de couches, sont priées de bien vouloir se présenter.

## CHALON-SUR-SAONE

Université populaire des Amis de l'Instruction. — L'Université populaire des Amis de l'Instruction, reprendra ses conférences populaires publiques et gratuites, mercredi prochain, 12 courant, à 8 h. 30 du soir, salle des fêtes de l'hôtel de ville. Le conférencier sera M. Bachelot, professeur de philosophie au collège de garçons, qui parlera de l'ontologie de Henri Bergson. Une société musicale de la ville de Chalon prêtera son concours.

## Conférence de garnison. — Le mercredi 12 mars, à 20 h. 30, au cercle militaire de bataillon, le chef de bataillon Bocut, du 134<sup>e</sup> régiment d'infanterie, fera une conférence sur le Miroir, organisation et conduite d'une colonne, organisation administrative du pays conquis.

Procès-verbaux. — Georges Lamouret, 15 ans, garçon boulanger, rue Pasteur, Joseph Bousquet, 20 ans, jeune Provost, boulevard Lamartine, 66 ; Louise Lorenzi, rue Raix, 25 ; Yolande Gontard, chaussee de Gampes.

## SAINT-AMAND

Trouvailles. — Le jeune Marteau, demeurant chez ses parents, rue des Victoires, a trouvé un sac à main de dame, contenant quatre francs et deux lettres. Rendre ces objets à l'adresse indiquée ci-dessus.

Malade sur la voie publique. — Jean Lierre, ouvrier électricien à l'entreprise Girardon, qui avait fait force libations, a, dans une crise de délirium, posé ses vêtements et s'est promené une partie de la nuit dans les rues, le froid l'ayant saisi, il fut frappé de congestion et tomba inanimé.

## SAINT-FLORENT-SUR-CHEER

Malade sur la voie publique. — Jean Lierre, ouvrier électricien à l'entreprise Girardon, qui avait fait force libations, a, dans une crise de délirium, posé ses vêtements et s'est promené une partie de la nuit dans les rues, le froid l'ayant saisi, il fut frappé de congestion et tomba inanimé.

Le prix du pain. — Le maire de Vertizon a taxé le pain à 1 fr. 22 le kilo à partir du 10 mars.

## CHAGNY

Conseil municipal. — Le conseil municipal est convoqué en réunion ordinaire pour le mardi 11 mars, à 8 heures du soir.

## CHAROLLES

Arrestation. — La gendarmerie de Gueugnon, a arrêté, en vertu d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de Chalon-sur-Saône, pour vol, Pierre Ruc, 27 ans, forgeron, demeurant à Digoin. Rue à été conduit à la maison d'arrêt de Charolles, en attendant son transfert à Chalon-sur-Saône.

## LA CHAPELLE-AU-MAIS

Mauvaise chute. — M. Léonard Priest, âgé d'une soixantaine d'années, mêlé à un jeu de cartes, a fait une chute qui a entraîné une fracture de la jambe gauche et une luxation de la hanche. M. le docteur Garnier a été appelé et a fait les premiers soins. On a transporté le blessé à la maison et le mettre au lit.

## LE CREUSOT

Dans l'enseignement. — Voici les promotions intendants des instituteurs et institutrices de notre canton :

De la 2<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup> classe : MM. Eugène Morain et J. B. Péllet du Creusot, Mmes Rabat, Gust. Lefran et Touchemoud du Creusot.

De la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> classe : Mmes Gouton, Prost, Gaudier et Corlot-Destour du Creusot.

De la 2<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> classe : MM. Pierre Jolivet, Gabriel Guittier, Léon Guittier du Creusot, J. L. Lenoir, du Breuil ; Mme Mugnier-Lelièvre du Creusot.

De la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> classe : MM. Antoine Luthier, et Claudius Burthier du Creusot ; Mme Burthier du Creusot.

A qui le sac ? — M. F. Levalle, rue de la Chaise, 39, a trouvé un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## EN ROUTE DE CHALON

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

## CHALON-SUR-SAONE

Un jeune garçon de 10 ans, se rendant à l'école, a été arrêté par la gendarmerie de Chalon, en possession d'un sac à main renfermant une certaine somme en argent et divers objets de valeur. Le lui redonner.

# Marché de la Villette

**COURS AU KILO NET**  
Bœufs. — 1<sup>re</sup> qualité, 7,50 ; 2<sup>e</sup> qualité, 7,00 ; 3<sup>e</sup> qualité, 6,30 ; plus haut cours, 8,10.  
Vaches. — 1<sup>re</sup> qualité, 7,50 ; 2<sup>e</sup> qualité, 6,90 ; 3<sup>e</sup> qualité, 6,20 ; plus haut cours, 8,30.  
Taureaux. — 1<sup>re</sup> qualité, 7,10 ; 2<sup>e</sup> qualité, 6,70 ; 3<sup>e</sup> qualité, 6,40 ; plus haut cours, 7,80.  
Veaux. — 1<sup>re</sup> qualité, 10,80 ; 2<sup>e</sup> qualité, 10,00 ; 3<sup>e</sup> qualité, 8,30 ; plus haut cours, 11,60.  
Moutons. — 1<sup>re</sup> qualité, 12,60 ; 2<sup>e</sup> qualité, 11,10 ; 3<sup>e</sup> qualité, 10,00 ; plus haut cours, 13,60.  
Porcs. — 1<sup>re</sup> qualité, 9,28 ; 2<sup>e</sup> qualité, 9,14 ; 3<sup>e</sup> qualité, 8,72 ; plus haut cours, 9,42.

# PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

Amenés. — bœufs, 2.915 ; vaches, 1.592 ; taureaux, 412 ; veaux, 2.008 ; moutons, 17.688 ; porcs, 3.032.  
Vendus. — Bœufs, 2.574 ; vaches, 1.420 ; taureaux, 390 ; veaux, 1.688 ; moutons, 15.881 ; porcs, 3.432.  
Gros bétail, vente ferme et cours maintenus. Cours en baisse sur les veaux. Porcs, cours maintenus. Vente calme.

# HALLS CENTRALES DE PARIS

**VIANDES. — Cours moyen au kilo :**  
Bœuf, 1<sup>re</sup> qualité, 10,00 ; 2<sup>e</sup> qualité, 9,50 ; 3<sup>e</sup> qualité, 8,20 ; plus haut cours, 10,00.  
Veau. — Entier ou demi, 1<sup>re</sup> qualité, 9,50 ; 2<sup>e</sup> qualité, 9,00 ; 3<sup>e</sup> qualité, 8,50.  
Mouton. — Entier ou demi, 1<sup>re</sup> qualité, 11,00 ; 2<sup>e</sup> qualité, 10,50 ; 3<sup>e</sup> qualité, 9,50 ; plus haut cours, 12,00.  
Porcs. — Demi, 1<sup>re</sup> qualité, 8,50 ; 2<sup>e</sup> qualité, 8,00 ; 3<sup>e</sup> qualité, 7,50 ; plus haut cours, 9,00.  
FROMAGES. — Gruyère, 10,25 à 13,00 ; Cantal, 8,50 à 9,40.

# LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DE FRANCE

**SESSION GÉNÉRALE ANNUELLE**  
La Société des Agriculteurs de France tiendra sa 45<sup>e</sup> session annuelle du 17 au 20 mars dans son hôtel du 8 de la rue d'Athènes.  
L'ordre du jour de l'assemblée générale comporte, entre autres, les questions suivantes :  
Lundi 17, à 14 h. 30, discours de M. le marquis de Vogüé, président de la Société ; conférence de M. Cazot sur la vérité sur les charges fiscales de l'agriculture.  
Le mardi 18, à 15 h. 30, le régime de l'alcool ; conférence de M. Georges Claude, sur la synthèse de l'ammoniacque ; communication de M. Lafosse, sur la question du charbon de bois.  
Le mercredi 19, à 15 h. 30, l'immigration des travailleurs ruraux, par M. de Saint-Maurice ; conférence de M. le comte Jean de Nicolay, sur le voyage de la mission agricole française en Pologne, à la présidence de M. Noulens, ambassadeur de France.  
Le jeudi 20, à 15 h. 30, l'étude de la vente et de l'exportation des produits agricoles, conférence de M. du Halgouët, attaché commercial français à l'ambassade de Londres ; communications de M. Baybaud, sur l'activité des réseaux de chemins de fer au point de vue agricole, et de M. Parahy, sur l'action des réseaux dans le domaine frigorifique.

# TIRAGES FINANCIERS

**OBLIGATIONS COMMUNALES 1920**  
Le numéro 941.534 est remboursé par 200.000 francs. Le numéro 4853 est remboursé par 100.000 francs. Le numéro 1.230.161 est remboursé par 50.000 francs. Le numéro 1.936.953 est remboursé par 10.000 francs. Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs : 1.612.966, 1.744.736.  
Trente numéros sont remboursables à 1.000 francs.

**OBLIGATIONS FONCIÈRES ET COMMUNALES 1917**  
Le numéro 1.413.966 est remboursé par 250.000 francs. Le numéro 652.911 est remboursé par 50.000 francs. Le numéro 355.896 est remboursé par 25.000 francs. Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 francs : 65.888, 1.619.346.  
Dix numéros sont remboursés à 1.000 francs.

# LA FEMME ET L'ENFANT

L'Union autour des bureaux, J. L. Breton, ancien ministre. — En montant la côte, La Moutche du Gégé. — Un feu. Ne touchez pas au moteur de l'hygiène, Paul Guenou. — Une famille de 500 membres vivants, Antoine Redier. — Monsieur Rouchon, 47 ans, Jean Guillet et Gamille G. — Le foyer des familles nombreuses de Seine et Seine-Oise, Victor Haidouk. — La vie intellectuelle et morale. Le Bilet de l'Oncle. Le Théâtre et le Cinéma. Les Livres. — Variétés : Les églises de Paris 47 ans, Irène Le Doré ; Alain Gerbail, Jacques Toulemond. — Carnet de Quinzaine, G.-G. Rose-Godun. — Un peu de

# BOURSE DE PARIS

10 Mars 1924

VALEURS	Cours de la veille	Cours du jour
A TERME		
50/50	650	640
100/100	650	640
150/150	650	640
200/200	650	640
250/250	650	640
300/300	650	640
350/350	650	640
400/400	650	640
450/450	650	640
500/500	650	640
550/550	650	640
600/600	650	640
650/650	650	640
700/700	650	640
750/750	650	640
800/800	650	640
850/850	650	640
900/900	650	640
950/950	650	640
1000/1000	650	640
AU COMPTANT		
50/50	650	640
100/100	650	640
150/150	650	640
200/200	650	640
250/250	650	640
300/300	650	640
350/350	650	640
400/400	650	640
450/450	650	640
500/500	650	640
550/550	650	640
600/600	650	640
650/650	650	640
700/700	650	640
750/750	650	640
800/800	650	640
850/850	650	640
900/900	650	640
950/950	650	640
1000/1000	650	640

# compter de plus en plus la reprise du franc

Les banques en léger recul sauf le Crédit Commercial qui s'inscrit à 700 contre 754. La Banque Ottomane est bien tenue à 966 contre l'annonce non confirmée de la conclusion des accords d'Ankara quant au renouvellement de son privilège. Après être resté longtemps à 15.000 le Suez se tasse quelque peu à 14.500.  
Les valeurs de pétrole sont irrégulières, Royal Dutch fait preuve d'une très bonne tenue à 42.500, tandis que Mexican Eagle se tient calme à 105 et 103. Pétales Premier en réaction à 455 et 442 contre 471. Avance de Concordia qui passe de 521 à 540 contre 521. Wyoming reste plus faible à 347 et 331 contre 354.  
Peu de changement sur Debrowa à 1.080 contre 1.069. Légère réaction des valeurs de sucre. Raffinerie Say à 348. Le Rio un peu plus faible au début accentue son mouvement à 3.655 pour reprendre en clôture à 3.729. Tharsis 400 contre 412. Montecatini bien tenue vers 392 sur les résultats communiqués à l'assemblée des actionnaires. Marcell des Mines plutôt calme. De Beers oscille entre 1.500 et 1.480. Fernet à Jeddah à 382 contre 379, de Rand Mines à 345,50 contre 343,50.  
Avance de Brakpan à 387 contre 375. El Oro en bonne tendance à 511 contre 483. Peu d'activité sur les caoutchoucs qui régissent un peu sur leur dernière clôture. Parmi les valeurs diverses, peu de changement. Vermyck 241, Monopole bien tenue à 108.  
Cl. de Saint-Phé et Cie, 45, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, 4, rue Thiers, Nevers, 14 et 15, place Coriel, à Moulins (Allier).

# A LA GRANDE FABRIQUE

4, Place du Lycée, 4  
NEVERS  
R. C. Nevers 288

# Rayon Spécial DE VÊTEMENTS

# Sur Mesure

# Nos Séries Réclame COSTUMES

# Tissus pure Laine

# 250 f. 275 f. 300 f.

# Sur Demande

# Envoi d'Echantillons

# Il faut savoir qu'un flacon

# ELIXIR DE BON-SECOURS

# dissipe tout maux

Toutes Pharmacies et Epiceries fines  
GROS: Ch. REVEL, 83, rue de Vienne, LYON

# Une cuillerée

# ELIXIR de BON-SECOURS

# ajoutée dans une infusion lui communi-

# que un goût agréable et augmente ses

# effets bienfaisants. - Le flacon 5 francs

# Ameublements - Décorations

# CHARLET-GAUTIER

# FABRIQUE DE MEUBLES

# CONDUCTEURS D'ATTELAGES, SOFFRES

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Jean GUERET... Née Cecile MARTIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame veuve ROUSSEAU... Née Antoinette DAUPHIN

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Monsieur Fernand BALLEBERT... Née Cecile MARTIN

Un service de quarantaine sera célébré en l'Eglise de Chilly-les-Mines, le jeudi 13 mars, à 10 heures à la mémoire de... Monsieur Louis C'UZY

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Monsieur Jérôme LEPORTIER... Née Cecile MARTIN

Un service anniversaire sera célébré le mercredi 12 mars, à 9 h 30, en l'Eglise d'Imphy, pour le repos de l'âme de... Madame Veuve Jacques RIZOT

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Félix RATEAU... Née Clémence COUPERET

Des messes seront célébrées à la cathédrale de Nevers, pour le repos de l'âme de... Madame René ROBERT

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Félix RATEAU... Née Clémence COUPERET

La famille Pommery remercie bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de... Monsieur Jacques POMMERY

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Félix RATEAU... Née Clémence COUPERET

Remerciements... La famille Pommery remercie bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de... Monsieur Jacques POMMERY

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Félix RATEAU... Née Clémence COUPERET

AUX MILLIONS... Pour les grands nettoyages de pièces précieuses vous des manchettes à l'avis de la haute industrie qui impose le prix de ces matières premières...

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Félix RATEAU... Née Clémence COUPERET

LEGHORN BLANCHES, 12 fr. douz. e. g. M. Xavier Leroux, Saubris (Loiret-Cheer). OIES DE TOULOUSE, pesant 20 livres, 50 fr. douzaine, mandu commandite. Mlle Lecanu, Rouilly (Indre).

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Félix RATEAU... Née Clémence COUPERET

OFFRES... BASSETTE GRIFFONNE blanche orange, 3 ans, santé parfaite. Bell'gorge, Bell'gorge. M. Langeron, 70, route Marnes, Alençon.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Félix RATEAU... Née Clémence COUPERET

OFFRES... CHIENS TOUTES RACES, chasse, police, tuxe. Saignac, Le Queroy, par Mornac (Charente). 9456

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entretien de... Madame Félix RATEAU... Née Clémence COUPERET

OFFRES... CHIENS TOUTES RACES, chasse, police, tuxe. Saignac, Le Queroy, par Mornac (Charente). 9456

GRIPPES... Si vous ne parvenez pas à vous remettre; si vous gardez encore un peu de fièvre... le VIN DE VIAL... FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

LES GRAINES DU COQ HARDI... Potagères & Fleurs... 30% de rendement... dans les Succursales des DOCKS DE NEVERS

PASTILLES TOUTES PHARMACIES CONTRE LA TOUX DU GÉHO... UN MOYEN SÛR CONTRE L'INDIGESTION... consiste à anéantir la cause du mal c'est-à-dire l'excès d'acidité qui attaque les délicates parois intestinales de l'estomac...

MARKER et FABRICATION FRANÇAISES CHRONOMÈTRE LIP... La plus parfaite et la moins chère des montres de poche

Officers Ministériels... Etude de M BOUQUILLARD, docteur en droit, notaire, à Nevers

VENTE DE FONDS DE COMMERCE... Etude de M SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE... Etude de M SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE... Etude de M SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE... Etude de M SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE... Etude de M SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE... Etude de M SOULAT, notaire à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre)

Etude de M TRIBALAT, notaire à Saint-Révérend... A affermer par adjudication le dimanche 30 mars 1924, à 14 heures, en l'étude et par le ministère de M Tribalat, notaire...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

VENTE SUR LICITATION... Le même jour, le dimanche 6 avril 1924, à 14 heures, en la grande salle de la mairie de Ouanne et par le ministère de M Tillandier, notaire, commissaire de justice...

SOCIETE HIPPIQUE DE LA REGION DE CERGY-LE-TOUR... Au capital de 54.000 francs... Assemblée générale ordinaire

AVIS DE CONVOCATION... MM les actionnaires de la Société anonyme dite Société Hippique de la région de Cergy-le-Tour...

VENTES... TERRAIN A BATIR à 14 km. de Gisors, 100 ares à la gare, route de Paris, contenant 11 ares. Prix de 8 à 10 fr le mètre

VENTES... PAILES et FOURRAGES de toutes sortes, en bottes et en balles. BETTERAVES pour wagons complets, destinées à la fabrication de sucre

VENTES... CLACIERE de BOUCHERIE, grande... S'adresser à M ROUSSELET, Société universelle d'Approvisionnement, à Fourchambault (Nièvre)

VENTES... TABAC BUUVETTE... le mieux situé d'une ville très commerçante. Bail à volonté, loyer 650 fr. Aff. 130 fr. par jour en liquides, plus 50.000 fr. en tabac. S. complet, s. a. m. cuis. 2 ch. Prix à déb. On traite avec 30.000 fr.

VENTES... ENTREPRISE d'électricité, ville industrielle, centre agricole en cours d'électrification. Par 17 ans. Aff. 60.000 fr. On gère net 12.000 fr. par an. Mag. complet, cuis. 2 ch. Prix à déb. 37.000 fr. Facilités. FRANCHON, Fontainebleau

VENTES... GAFE-HOTEL renom. c. centre de burg et sur rue commerçante, bail à vol. 1.300 francs. Aff. 100 fr. par jour net 48.000 fr. en liquide. S. complet, s. a. m. cuis. 2 ch. Prix à déb. 25.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau

VENTES... AFFAIRE de TRANSBUVETTE avec commerce sérieux (aucun commissaire requis). Bail à vol. 700 fr. Bénéf. net à placer 10.000 fr. par an. Ch. cuis. cuis. 2 ch. Prix à déb. 25.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau

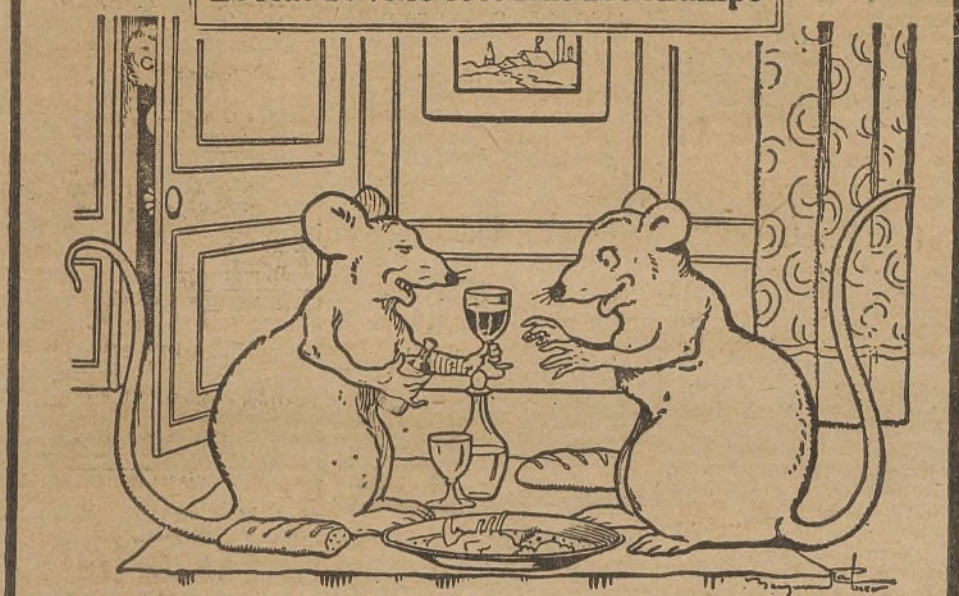
VENTES... MAISON de commis. sion-exportation - construction (gr. et dem. comm.) face Halles, ex. ville comm. Bail 3.6.9. Loyer 2.450 fr. Aff. 20.000 fr. par an. S. a. m. cuis. 2 ch. adj. légumes et salaisons. Mag. d'angle, arr.-mag., cuis. 6 pièces, remise. Prix à déb. 50.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau

VENTES... MAISON de commis. sion-exportation - construction (gr. et dem. comm.) face Halles, ex. ville comm. Bail 3.6.9. Loyer 2.450 fr. Aff. 20.000 fr. par an. S. a. m. cuis. 2 ch. adj. légumes et salaisons. Mag. d'angle, arr.-mag., cuis. 6 pièces, remise. Prix à déb. 50.000 fr. FRANCHON, Fontainebleau

Belles Prairies

'PARIS-CENTRE' à Paris... Désormais PARIS-CENTRE est en vente à Paris dans les kiosques suivants: Rue de Dunkerque, 25, en face la gare du Nord... Une bonne habitude... Tout le monde boit des Lithinés du D' Gustin

FABLES DE LA FONTAINE  
Le Rat de ville et le Rat des champs



Pour ne jamais tousser, crois-moi mon cher mulot,  
Il faut trinquer avec ce bon Goudron Guyot.

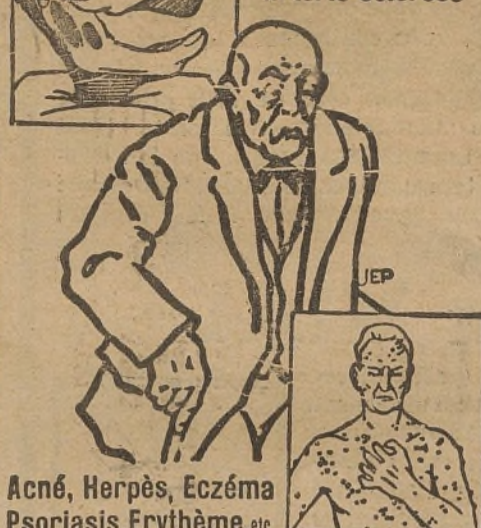
L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée; on arrive même parfois à enrayer et à guérir le phthise bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Exigez le véritable GOUDRON-GUYOT et afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette: celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs: violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse: Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Prix du Goudron-Guyot: 3 fr. 75 le flacon

P.S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur.  
Prix: 3 francs. R. C. Seine 124.350

Maux de Jambes  
Rhumatismes  
Artério-Sclérose



Acné, Herpès, Eczéma  
Psoriasis, Erythème, etc.

Le Sort de  
l'Arthritique

Goutte, rhumatisme, maladies de la peau, varicelles, phlébitis, ulcères varicelleux, voilà quelques-uns des pénibles maux qui reviennent l'arthritique, au sang empoisonné par l'acide urique. La femme arthritique souffre, par surcroît, de métrite et de salpingite. Mais le remède spécifique de l'artério-sclérose est aujourd'hui connu et mis au point. Fruit d'une longue expérimentation clinique, le DEPURATIF RICHELET, véritablement dissout les urates, fluidifie le sang, tonifie l'organisme et ramène à une parfaite santé le malade qui se sentait perdu. Le DEPURATIF RICHELET a pour lui les étonnantes attestations des milliers de malades qu'il a guéris. Il guérit radicalement et complètement toutes les manifestations arthritiques, quels qu'en soient le siège et l'ancienneté. Nous avons plaisir à vous soumettre cette double preuve:

Depuis 16 ans, j'avais la jambe rongée par un ulcère qui suppurait 3 mois par an. J'étais désespéré quand, heureusement conseillé par mon docteur, j'ai fait une cure de DEPURATIF RICHELET. Depuis, ma plaie est cicatrisée, ma jambe n'est plus lourde et j'ai repris toutes mes occupations. Mon mari qui souffrait de rhumatismes et de petites lésions dans les jointures, le aussi vite guéri après une cure de DEPURATIF RICHELET.

M. et Mme Sullian, à Villeneuve-le-Roi (S. O.).

Le flacon: 9 fr. 75, dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut, et pour renseignements sur le traitement, écrire à L. RICHELET, de Sedan, 146, rue de Belfort, Bayonne (Basses-Pyrénées).

BANQUE POPULAIRE DE LA NIÈVRE

SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

NEVERS — 1, Place de l'Hôtel-de-Ville — NEVERS (Téléphone 1-34)

ESCOMPTE — RECOUVREMENTS — AVANCES — COMPTES-COURANTS  
DEPOTS DE FONDS — TITRES ET COUPONS

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS

R. C. Nevers 480

ON PEUT GAGNER  
**1 MILLION** avec  
**5** fr.  
500,000 fr. 100,000 fr. etc.  
en achetant un BON A LOTS EXPOSITION INTERNATIONALE PARIS 1925 (valable 5 fr. par mois. Dès le premier versement, on devient propriétaire du titre comme s'il avait été complètement et l'on participe à 54 tirages représentant plus de 20 millions de francs de lots, avec droit à la totalité du lot gagné.  
Aucun impôt ni sur les lots, ni sur les lots. Les tirages et le paiement des lots seront effectués par le Créateur de la Loterie.  
PROCHAIN TIRAGE: le 11 AVRIL 1924  
GRAND LOT: 1 MILLION  
Numéro délivré de suite avec renseignements contre 1 franc seulement de 5 francs adressé au CREDIT POPULAIRE, 10, r. Albert-1<sup>er</sup> (Bourse) M. ARSELLI N. — Ne laissez pas passer cet important tirage.  
R. C. Marseille n° 20,334

ACCORDÉONS  
Catal., illus. en coul. Pr. 1 fr.  
DEDENIS  
Fabricant, BAÏVE (Corrèze)  
ASTHME Poudre  
OPPRESSION DES GAZES  
58, Bd St-Martin, Paris  
DIXEYRE

SAVON  
RODOLL  
Prix 2<sup>fr</sup>

Savon Rodoll  
embellit le teint  
A base de Crème Rodoll, Lanoline, Beurre de Cacao, il blanchit et embellit merveilleusement l'épiderme.  
Les Dames qui en font un usage quotidien pour leur toilette et celle de leurs bébés, sont unanimes à reconnaître que le Savon Rodoll est le plus doux, le plus pur et le plus parfumé des savons de toilette.  
Par sa pâte bien sèche et bien ferme, c'est aussi le plus économique, il dure beaucoup plus que les autres savons.  
En vente partout: Pharmacies, Epiceries, Grandes Magasins, etc.  
R. C. L<sup>o</sup> B. 1932

AUX  
Grandes Pépinières du Centre  
V. COMMERÇON  
à Bellerive-sur-Allier  
PLANTS, GREFFES de toutes variétés  
Grande baisse de prix sur les producteurs directs

Tous sur Cycles  
MARTIN  
ROULEMENT PARFAIT  
ÉLÉGANCE - SOLIDITÉ  
20, Rue des Récollets - NEVERS  
AGENTS DANS TOUTE LA RÉGION  
Téléphone: 5 01 R. C. Nevers 72 22

Moins chère  
que le beurre!..  
plus légère à l'estomac  
la VÉGÉTALINE  
se conserve mieux et  
peut être employée à  
toutes les cuisines!..  
Dans les bonnes Maisons d'Alimentation  
"Végétaline", 22, r. Montgrand, Marseille

ALGALIMENT!!!  
Mieux qu'un aliment,  
Mieux qu'un médicament.  
C'est de la quintessence  
de vie en poudre.  
Nécessaire aux tuberculeux, anémiques, convalescents, surmenés, à tous ceux qui n'ont aucun courage au travail, qui se sentent toujours les indigestibles pour s'en engraisser.  
Rend les forces perdues, en donne des nouvelles.  
Utile dans les dépressions physiologiques.  
Prix: 6 fr. 50; franco: 8 fr. 25.  
Laboratoire de l'ALGALIMENT, 47, rue Colbert, TOURS - R. C. 2350.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE  
Prêts, Hypothèques aux Particuliers  
avec amortissement de 10 à 75 ans.  
Remboursement par anticipation à toute époque, sans frais.  
Expédition de détail choisis, l'emprunt se trouve complètement remboursé et principal et intérêt.  
PRETS AUX DÉP. RÉM. NTS  
Communes, Syndicats et Établissements publics.  
H. PEIGNIEUX 36, rue des Trinités, Nevers - R. C. Seine, N° 75.469

LAPINS QUI CRÈVENT  
GUÉRISON en 3 jours du gros ventre, diarrhée coccidienne, par le  
REMEDÉ SAINT-PAUL  
La Boîte 4.40 F<sup>rs</sup> Mandat S<sup>rs</sup> les 6 Boîtes 27 F<sup>rs</sup>  
Pharmacie SAINT-PAUL CONTRES le CRÈVENT

MULON, représentant, 8, rue Jeanne-d'Arc, Nevers.  
Pour votre linge, employez le Savon « LA TOUR ».  
Pour la salade, l'Huile Extra « D'UNIF ».  
L'AUTOMOTION  
29, Rue Saligny PARIS, qui vous indiquera l'agent le plus proche de votre résidence.

Filets de Pêche et Chasse -  
J. GARACHON  
seul fabricant de la région  
2, rue des Innocents, NEVERS  
Spécialités d'éperviers, tramails et araignées, panneaux simples et panneau tramails pour reprise de lapins, banderilles de chasse. Prix courant sur demande.  
GRATIS à TOUS  
en en attendant l'expédition  
Service à café 15 p.  
5.000  
Maison FENICLO, 115, rue de la République, NEVERS

DOULEURS  
Guérison radicale  
de toutes douleurs grâce au  
BAUME LOROL  
CRAYON CHALEUR - UNE MERVEILLE  
Prix: 6 f. 50, toutes pharmacies  
ZÉAÏRE Grenoble, R. C. 42413  
FROIDS  
BOIS ET CHARBONS  
F. ARNAUD  
14, Faubourg de Lyon, NEVERS  
R. C. Nevers 490

CYCLISTES, ROULEZ TOUJOURS À  
DROITE DE LA ROUTE,  
RIVERAINS DE LA ROUTE, ELAGUEZ  
VOS HÂTES À LA HAUTEUR RÉGLE  
MENTAIRE.

Fabrique de Voitures  
Carrosserie d'automobiles  
Fournitures pour Carrosserie  
Et Autos  
TH. DUJON FILS  
A SANCY (Cher)

Nos Grands-Parents  
appréciaient tous  
**FERRAND et RENAUD**  
La génération  
actuelle des délicats  
gourmets exige  
La  
**QUALITÉ**  
**EXTRA SUPÉRIEURE**  
**JAMAIS SURPASSÉE**  
des  
**PÂTES**  
ALIMENTAIRES  
**Délices**  
FERRAND & RENAUD  
La Plus Importante  
Production Française  
A bon plat... bon souvenir!

Contre la vie chère!  
Malgré la hausse générale des matières premières.  
La Bicyclette Moderne  
maintiendra les anciens prix pendant la saison 1924.  
Les meilleures marques aux plus bas prix  
Route, roue libre, frein, garde-boue, complète, garantie 3 ans, depuis 325 fr.  
Damo, double col, 340 francs.  
Demi-course, 360 francs.  
Maison GRANDJEAN  
à Corbigny (Nièvre)

AU  
- GARAGE BERTIN -  
31, Rue de Mouësse, NEVERS  
Vous trouverez en Magasin ou livrable rapidement les modèles  
des meilleures marques:  
**ZEDEL, D. F. P., LORRAINE,  
ZEBRE, ETC.**  
Téléph. 3.04. R. C. Nevers 328 A 2

VIEUX JOURNAUX  
0 fr. 50 le kilo  
A prendre au bureau du journal  
PRODUITS VÉTÉRINAIRES  
Adrien SASSIN  
ORLÈANS  
Spécifique Météorifuge Contre  
la météorisation, entères indigestion.  
Le flacon 7 fr.  
Elixir Calmant Contre coliques et  
congestion des chevaux.  
Le flacon 7 fr.  
Liniment Sassin Guérit toutes les  
écailles, écorchures, plaies récentes et anciennes,  
coupures brûlures.  
Le flacon 5 fr. 50, le 6 flacons franco 30 fr.  
Pommade Vulnérante Guérit  
les plaies, écorchures, plaies récentes et anciennes,  
coupures brûlures.  
Le flacon 5 fr. 50, le 6 flacons franco 30 fr.  
Poudre Corroborante Guérit  
toutes les plaies, écorchures, plaies récentes et anciennes,  
coupures brûlures.  
Le flacon 5 fr. 50, le 6 flacons franco 30 fr.  
Proverbe Orientale Guérit  
toutes les plaies, écorchures, plaies récentes et anciennes,  
coupures brûlures.  
Le flacon 5 fr. 50, le 6 flacons franco 30 fr.

Rhumes négligés, Bronchites Chroniques  
Pharyngites, Phisites, Catarrhes, Asthmes, Laryngites, sont rapidement guéris  
**BRONCHOPHILOS**  
Véritable Sirop Serum pour les Bronches délicates, souverain dans toutes les affections des voies respiratoires.  
Le 7<sup>fr</sup>. Toutes pharmacies, et dépôt à Nevers Phie Bernamont; à Brion Phie Vincent; à Luzay Phie Ravie; à St Leger Phie Chalon; à Cosne Phie Seguin etc. etc. Adresser Laboratoire Bourillot 6 rue Berbisey, Dijon. Le fl. franco 8 fr.; la caisse 4 fl. 28 fr.

-: Fournitures pour Usines :-  
APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE  
Câbles, Fils isolants, Moteurs, et Dynamos  
**COURROIES** en balata, coton, cuir et poil de chameau  
Garnitures de Presse-Etoupes en amiant, Chaivre, caoutchouc  
**HUILES & GRAISSES** pour décolletage Transmissions et Moteur  
Organes de Transmission Arbres, Bagues, Manchons, Paliers, Ponties bois et fer  
Petit Outillage Réseaux, Filrières, Fraises, Taroucs  
**J. TROToux, NEVERS**  
2, Place de la Foire  
Registre du commerce: PARIS 9.574; NEVERS 168 A-2

PLUS DE CHAUVES PAR LA CHEVINE